



BULLETIN MUNICIPAL

CHAULNES



Avec Vous

OCTOBRE 2017 • N°: 74

Le mot du maire

Les permanences

L'état civil

Séances du conseil municipal

Bien vivre à Chaulnes

La parole aux associations

Informations diverses

Le coin des enfants

Un peu d'histoire

Le château d'hier et d'aujourd'hui



Le Mot du Maire

Le mot du
Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

la solidarité n'est pas un vain mot dans notre commune. En coopération avec la Croix-rouge locale, nous avons lancé l'opération « Solidarité Antilles », afin d'aider les sinistrés des ouragans exceptionnels qui ont frappé ces régions. Dons en chèques (à l'ordre de : croix-rouge / urgence Caraïbes) et packs d'eau sont arrivés nombreux à la mairie. Cette collecte se terminera fin Octobre, il est donc toujours temps d'y participer. Soyez en sincèrement remerciés.

Réchauffement climatique, catastrophes à répétition : quelle planète voulons-nous laisser à nos enfants, petits-enfants ? Que faire à notre simple niveau ? Chaque action, chaque geste est important. Ce n'est évidemment pas la photo présentée dans le mot du Maire du dernier bulletin municipal qui rassure...

Notre commune participe chaque année au concours des villes et villages fleuries. Quel rapport, me direz-vous, avec les phrases précédentes ? D'abord, le mot « fleuries » n'est plus le bon terme à employer. On se doit plutôt de parler de villes engagées dans le développement durable. Des exemples : nous sommes presque parvenus au stade « zérophyto », c'est-à-dire que nous n'utilisons quasiment plus de produits phytosanitaires qui polluent nos sols et inévitablement les eaux souterraines. On sait que, pour l'humanité, l'eau potable est un des grands enjeux des années à venir... Les plantes vivaces ont remplacé les fleurs annuelles : paillage de massifs, moins d'entretien, moins d'arrosage (économie d'eau encore). Les tontes sont plus espacées : moins de carburant, moins de CO2, moins de pollution. Il nous faut certes accepter de voir un peu plus d'herbe dans divers endroits, mais l'herbe n'est ni un polluant ni un détrit. Nos employés communaux ont ainsi remplacé les produits de traitement par la binette : travail plus pénible dont je les félicite. Nous pourrions encore parler de récupération d'eau de pluie, chauffe-eau solaire au stade, rénovation du jardin public,... et de toutes les actions que nous envisageons au fil du temps pour aller dans le « bon sens ».

Dernier exemple : une borne de recharge pour véhicules électriques va être installée en ville. Nous participons ainsi au maillage départemental et national de ces équipements d'avenir, d'ailleurs largement subventionnés.

Grâce à tout cela, mais aussi grâce à la participation des habitants dans le fleurissement et l'entretien de leurs maisons, Chaulnes a obtenu cette année le premier prix d'honneur départemental des villes « fleuries » dans la catégorie 1001 à 5000 habitants. Bel encouragement, mais l'essentiel n'est pas là : il s'agit bien de l'avenir des générations futures. C'est aussi cela la solidarité...

Bonne fin d'année à toutes et à tous.

Thierry Linéatte
Maire de Chaulnes

Les Permanences en Mairie

Maire

M. Thierry LINEATTE
- Sur rendez-vous

Adjoints

Mme Anne LEBRUN
- Mercredi de 17h00 à 18h00
- Sur rendez-vous

M. Benoît GANCE
- Sur rendez-vous

Mme Nadège LATAPIE COPE
- Mardi de 17h30 à 18h30

M. Arnaud NOBLECOURT
- Jeudi de 18h00 à 19h00

❖ **Assistante de Service Social (sur RDV)**

Le 3^{ème} lundi du mois de 9h30 à 12h00

Pour prendre rendez-vous, contactez Mme PINCHEMAILLE lors de sa permanence téléphonique le mercredi de 13h30 à 16h30 au 03.20.05.60.70

❖ **Mission Locale**

Mardi et jeudi

(Sur RDV auprès de la Mission Locale de Ham)

❖ **F.N.A.T.H : association des accidentés de la vie**

Si besoin, contacter M. Lemaire Pierre :

44 rue de Pertain 80320 CHAULNES ☎ 03.22.85.52.07

❖ **A.C.P.G./C.A.T.M : si besoin**

Contactez M. Lampernesse : 26, rue Odon Dumont

80 320 CHAULNES ☎ 06.14.82.22.58

❖ **La Croix rouge - Banque alimentaire** tiendra désormais sa permanence au local Croix Rouge (36 avenue Roger Salengro, à côté de Carrefour) : mardi de 16 h 30 à 17 h 30 (tous les 15 jours)

Les permanences de la Maison Départementale des Solidarités et de l'Insertion (M.D.S.I.)

7, rue du Temple 80320 CHAULNES ☎ 03.60.03.47.70

Secrétaire :

Mme De Matos

- Secrétariat ouvert au public : lundi, mardi et jeudi
De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Assistante sociale :

Mme Masset

- permanence sans rendez-vous le mardi de 9h à 11h30
- entretiens sur rendez-vous et visite à domicile du lundi au vendredi

Infirmier – puériculteur :

M. Tripet

- permanence sans rendez-vous le mardi matin de 09h15 à 11h30
 - rendez-vous possible et visite à domicile du lundi au vendredi
- Consultation de nourrissons sur rendez-vous avec médecin de PMI :
- 1^{er} mardi de 13h45 à 16h30
 - 4^{ème} lundi de 09h00 à 11h30

Sage – femme de PMI :

Mme Desmarest

- le jeudi sur rendez-vous

Conseillère en Economie Sociale et Familiale :

Mme Guillaume



POUR CONNAITRE LA PHARMACIE DE GARDE, COMPOSER LE 3237
(Accessible 24h/24h)

Si la croix verte clignote, la pharmacie est de garde

Etat - Civil

Etat-civil

Ont ouvert les yeux :

21/07/2017	:	Maxime BLERIoT
01/08/2017	:	Lya DINOUARD
04/08/2017	:	Timéo POIVRE
11/08/2017	:	Amandine STOWIK
15/08/2017	:	Marylou CHARLES MONTANO Y GONZALEZ
17/08/2017	:	Léana NICOLAS
27/08/2017	:	Éva OSSART (<i>née à Chaulnes</i>)
01/09/2017	:	Ely VAURY
10/09/2017	:	Lya POULET
12/09/2017	:	Gabriel MARTINEZ
14/09/2017	:	Sacha DESCHAMPS
22/09/2017	:	Sara BLERIoT



Se sont unis :

19/08/2017	:	Fernand OLIVEIRA et Sabrina DELECOLLE
19/08/2017	:	Alain HÉNON et Audrey GAZÉ
26/08/2017	:	Jean PELINI et Blanche BILLORE
26/08/2017	:	Marius BOULONGUE et Laëtitia PRACHE
02/09/2017	:	Benoît CROISET et Gwenaëlle BOURNIQUE



Nous ont quittés :

08/09/2017	:	Henriette RICHI
27/09/2017	:	Yvon DESCAMPS

N'apparaissent dans ce bulletin que les actes déclarés en Mairie. Aussi nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour toute omission, indépendante de notre volonté.

- Présents** : M. Linéatte, Mmes Lebrun, Latapie-Copé, M. Noblécourt, Mmes Masson, Legrand Valérie, Legrand Marie-Josée, Diéval, MM.Merlin, Lanvin, Boitel, Cheval, Capelle, Lecot.
- Excusés** : M. Gance avec pouvoir à M. Boitel
M. Brunoy avec pouvoir à Mme Diéval
Mme Not avec pouvoir à M. Linéatte
- Absente** : Mme Aberbour

Le quorum atteint, la séance débute à 19 h 00. Mme Lebrun est nommée secrétaire de séance.
Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

I. Dossier habitat – Maison du CIL

M. le Maire expose :

-M. Linéatte, M. Merlin, Mme Lebrun se sont rendus à Montdidier, à l'invitation de la Maison du CIL, où ils ont visité le projet d'habitat initié par la ville. Un diaporama est présenté et commenté. Quelques chiffres : début du projet en 2006, une première phase de 87 logements locatifs dont 45 collectifs et 8 en location-accession, plus 26 parcelles à bâtir. Deuxième phase en cours d'achèvement de 56 locatifs, dont 8 pavillons individuels, et 35 parcelles à bâtir. Soit un total de 190 logements sur 10 ha. Prise en charge totale des réseaux et constructions locatives par la Maison du Cil. Le financement se fait en partie grâce aux ventes de terrains. Les logements locatifs sont accessibles aux personnes handicapées.

Après avoir débattu avec le conseil municipal, M. Linéatte propose de poursuivre les négociations avec la Maison du Cil : ratios locatifs/ parcelles libres / espaces verts, phasages, projet de convention,...

Avis favorable à l'unanimité

II. Projet sport-été

M. le Maire expose : en plus des tickets-sports pendant les petites vacances scolaires, la commune a instauré depuis plusieurs années la même animation pour le mois d'août, afin d'occuper les jeunes, dénommée « sports-été », et venant en complément du centre de loisirs du mois de Juillet. On constate une forte baisse de fréquentation pour cette période, due essentiellement à d'autres centres d'intérêt pour les jeunes. Une initiative a été mise en place l'an dernier par le club de foot-ball : réalisation d'un camp d'été au stade, sous forme de deux fois une semaine d'activités sportives et éducatives, accueillant deux groupes de 40 jeunes de 6 à 16 ans, garçons et filles. Objectifs : vie en collectivité, aménagement des temps de loisirs, développement de liens sociaux, respect des personnes et du matériel, règles d'hygiène, pratiques sportives et éducatives,...L'encadrement est assuré par les éducateurs du club. Celui-ci souhaite reconduire cette opération, mais s'est vu refuser une subvention demandée au CNDS (1000 €). Un budget prévisionnel est présenté au conseil municipal. La commune est sollicitée à hauteur de 750 €.

M. Cheval estime que ce serait à nouveau un geste fort que la commune se substitue à l'état, prouvant ainsi que le milieu rural, souvent délaissé, veut continuer à vivre malgré toutes les baisses de dotations. Il propose de passer la subvention communale à 1000 €, s'alignant sur celle refusée par l'état.

M. Lanvin propose que cette opération soit relayée par la presse, en soulignant le geste fait par le conseil municipal.

Subvention accordée à l'unanimité

III. Championnats de France de longue paume

M. Linéatte demande au conseil municipal l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour : subvention à la société de longue paume pour l'organisation des championnats de France de longue paume 2 contre 2.

Demande acceptée à l'unanimité.

Il présente ensuite cette demande, devenue annuelle. Le budget prévisionnel a été fourni, 7800 € de dépenses et autant de recettes, la commune est sollicitée à hauteur de 1000 €.

M. Cheval demande si un compte financier est remis à la commune après la manifestation. De plus, autant prévoir cette aide avec la subvention de fonctionnement, si l'action se pérennise.

M. Linéatte: le bilan est présenté à l'assemblée générale du mois de Novembre. Il serait mieux en effet que les demandes complémentaires puissent être prises en compte lors du vote global des subventions aux associations.

Subvention accordée à l'unanimité

IV. Informations financières

M. Linéatte propose de faire un point sur les principales données financières, qui ont une incidence importante sur l'équilibre du budget. Une réunion de la commission finances se tiendra dès la rentrée, pour un point global sur l'ensemble du budget. Les chiffres sont établis sur 2014, 2015, 2016, 2017. En résumé :

-DGF (dotation globale de fonctionnement) : -194 321 €.

-FPIC (fonds de péréquation InterCommunale) : -54 913 €.

-TADDEM (taxe additionnelle sur les droits de mutation) : + 39 864 €, chiffre à relativiser car provenant d'un reliquat exceptionnel affecté sur 2017 (+ 28 000 € par rapport à 2016).

-DSR (dotation de solidarité rurale) : + 34 901 €.

On constate que le positif est bien loin de compenser le négatif.

M. Lanvin rappelle qu'il faut y ajouter le FNGIR. M. Linéatte précise que ce calcul est compliqué car une partie des compensations se fait par le biais de la taxe d'habitation, mais il est évident que le solde est négatif pour la commune.

Lors du dernier bureau de la communauté de communes « Terre de Picardie », la répartition du FPIC a été abordée. Celle-ci peut en effet, positive comme négative, être répartie entre les communes et la communauté de communes ou revenir à la communauté de communes seule. Le bureau proposera lors de la prochaine assemblée de Terre de Picardie la première solution. M. Cheval précise au conseil municipal les principes de répartition de ce fonds.

V. Point travaux et décisions

- Arrêté sur la circulation des poids lourds rues de Pertain et DR Leroy fait, il reste les panneaux à poser (agence routière Est) ;

- Rue du tour de ville : travaux quasiment terminés, arrêté fait et panneaux posés par la commune ;

- Entrée de ville rue de Lihons : les panneaux d'entrée de ville ont été reculés et les ralentisseurs seront refaits par l'agence routière Est. M. Cheval souhaite que les trottoirs y soient refaits et le transformateur « habillé » pour éviter les collages d'affiches. M. Linéatte informe que la réfection des trottoirs dans cette rue est prévue pour la prochaine tranche de travaux de voirie et qu'il se rapprochera de la FDE, qui propose des subventions pour « l'habillage » des transformateurs.

- La rénovation du jardin public est terminée, la benne à verre a été provisoirement déplacée ;

- Dans les avenues A. Briand, R. Salengro et rue de Nesle, les travaux de voirie qui incombent à la mairie ont été vus avec l'entreprise Eurovia et vont être réalisés.

- Point personnel communal : l'arrêt de travail du secrétaire général se terminant, M. le Maire a signé un arrêté de suspension de fonctions, en attendant le conseil de discipline. Concernant l'arrêt d'un autre personnel administratif, M. le Maire a rencontré Mme la trésorière afin de résoudre des problèmes de primes et indemnités.

-M. Cheval informe que la communauté de communes « Terre de Picardie » a décidé de reconduire la semaine de quatre jours et demie pour une année supplémentaire dans les écoles primaires, en raison essentiellement du contrat qui la lie à l'association Léo-Lagrange, et des problèmes de reclassement des personnels concernés. De plus, le conseil départemental a prévenu qu'aucun changement d'horaires de transport scolaire ne serait autorisé.

La séance est levée à 21 h.

COMPTE-RENDU

Séance du conseil municipal

Du 05 juillet 2017

Présents : M. Linéatte, Mme Lebrun, MM. Noblécourt, Gance, Mmes Masson, Legrand Valérie, Aberbour, Not, Diéval, MM. Merlin, Lanvin, Boitel, Cheval, Capelle, Lecot, Brunoy.

Excusées : Mme Legrand Marie-Josée avec pouvoir à Mme Legrand Valérie
Mme Latapie-Copé avec pouvoir à M. Linéatte

Le quorum atteint la séance débute à 19 h 00. Mme Lebrun est nommée secrétaire de séance.
Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

I. Dossier secrétaire de mairie

M. le Maire s'est rendu au conseil de discipline organisé au centre de gestion à Amiens le 4 Septembre 2017, conseil tenu à l'encontre du secrétaire général de la mairie, et ce après une procédure de 9 mois. Monsieur Linéatte retrace les débats de cette audience. Le verdict a été immédiat : suspension de fonctions du secrétaire de mairie d'un an, dont six mois avec sursis. Cette décision de la présidente du conseil de discipline ne satisfait personne.

M. le Maire précise qu'une solution est envisageable : le représentant de la CFDT qui assistait M. Drocourt lors de ce conseil, propose de détacher celui-ci auprès de leur syndicat. Il reste rattaché budgétairement à la commune de Chaulnes mais le syndicat rembourse son salaire par l'intermédiaire du centre de gestion. Son poste à la mairie peut alors être pourvu et, dans ce cas, il ne peut plus prétendre à le récupérer. Monsieur Linéatte donne la parole à l'assemblée.

M. Cheval : faut-il recréer le poste ? M. Linéatte : non. Il faut justement nommer quelqu'un sur le même poste.

M. Lecot : les mois de suspension sont-ils payés ? M. Linéatte : oui, comme c'est le cas actuellement.

Mme Legrand V. : où en est-on des frais d'avocat ? M. Linéatte : environ 4500 €.

M. Lanvin : estime que le secrétaire aurait dû faire une demande de mutation, et que la commune aurait dû déposer une plainte à son encontre. M. Lanvin pense également que la juridiction ferait bien d'évoluer pour éviter de tels cas.

M. Cheval : pense qu'il est difficile de déposer une plainte uniquement sur les actes constatés. La solution proposée semble la plus convenable.

M. Lanvin : il faudra vraiment s'assurer que cette personne ne peut plus revenir.

M. Linéatte demande à l'assemblée de se prononcer sur cette demande de détachement syndical.

Adopté à l'unanimité

II. Rapport du syndicat intercommunal d'eau potable

M. le Maire rappelle l'obligation de présenter ce rapport annuel. Un résumé de celui-ci est proposé au conseil municipal.

Il comprend :

- une description générale du service, les communes adhérentes, le principe de fonctionnement en régie ;
- les ressources en eau, la quantité et la qualité des eaux pompées ;
- les substances contenues ;
- les recommandations, précautions à prendre ;
- l'existence d'une Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau ;
- les réseaux de distribution, les ouvrages de stockage ;
- les différents rendements pompage/distribution/ facturation ;
- le prix de l'eau, les emprunts,...

M. Cheval, en tant que président du SIEP, est invité à donner quelques informations complémentaires :

- le passage en régie permet de maîtriser le prix de l'eau ;
- la capacité de remboursement des emprunts est de 3 ans ;
- des plans d'actions sont mis en place en direction du secteur agricole ;

-le SIEP a acquis des terres afin d'expérimenter des plantations de miscanthus destinés à diminuer les teneurs en nitrates.

M. Lanvin s'interroge sur l'utilisation de ces plantes. M. Cheval donne les débouchés possibles : litières, parpaings,...

Le rapport est entériné à l'unanimité du conseil municipal

III. Adhésion de communes au SIEP

Une délibération des communes adhérentes est nécessaire pour entériner l'adhésion au syndicat d'eau potable des communes de Démuin et Aubercourt.

Adopté à l'unanimité

IV. Convention avec la commune de Lihons

Monsieur le Maire : la commune de Lihons participe annuellement au remboursement de la station d'épuration (section investissement). Rappel : 4927 €/an. Elle utilise également les réseaux d'eaux usées de la commune de Chaulnes dans la partie rue du chemin de fer/ station. A ce titre, après proposition de la SAUR et accord de la commune de Lihons, une participation de celle-ci est consentie à hauteur de 0,12 €/M3 circulant dans les réseaux communaux de Chaulnes. Un débitmètre a été installé en amont de ces réseaux afin d'effectuer les comptages. Un premier comptage de 43 000 m3 environ vient d'être effectué et sera établi annuellement.

Adopté à l'unanimité

V. Locaux du centre d'exploitation routier

Ceux-ci, situés rue de Nesle, appartiennent au Conseil Départemental de la Somme. Du fait du transfert de l'activité à Rosières, ils sont à vendre. Estimation des services des domaines : 110 000 €. La commune est prioritaire si elle souhaite racheter ces locaux. La réponse, après débat, s'avère négative, d'autant plus que l'entreprise située en face de ceux-ci semble intéressée. Monsieur le Maire prendra contact avec celle-ci et le Conseil Départemental.

VI. Emprunt voirie maison médicale

Monsieur le Maire : deux organismes bancaires ont répondu à cet appel d'offres : le crédit agricole et la caisse d'épargne. Objet : emprunt de 200 000 €, remboursable annuellement sur 15 ans, à taux fixe.

La caisse d'épargne est la mieux placée. M. Lanvin propose que cet emprunt soit divisé en deux, la seconde partie correspondant au remboursement de TVA dont la commune bénéficiera l'an prochain. M. Cheval précise qu'on peut aussi, en gardant l'emprunt sous forme unique, obtenir un peu d'avance de trésorerie. M. Linéatte se rapprochera de la caisse d'épargne à ce propos. M. Cheval informe que, par rapport aux débats déjà tenus au conseil municipal sur le sujet de la maison médicale et la voirie, il s'abstiendra sur cet emprunt. Le conseil municipal unanime donne pouvoir à M. le Maire pour mener à bien cette négociation.

VII. Redevance d'occupation du domaine public

Une délibération est à prendre pour accepter la redevance due par GRDF au titre de l'utilisation du domaine public communal pour le passage de leurs réseaux. Somme à percevoir : 522 € pour l'année.

Adopté à l'unanimité

VIII. Informations sur la poste

M. le Maire a reçu le 29 / 08 la déléguée aux relations territoriales de la banque postale de la Somme. Un changement de jour de fermeture hebdomadaire de la poste de Chaulnes entrera en vigueur au 1^{er} Janvier 2018 : fermeture le lundi au lieu du jeudi. Les raisons sont les suivantes : comptages effectués sur la fréquentation de la poste de Chaulnes, peu de transactions entre banques le lundi car celles-ci sont fermées, versement des prestations familiales le jeudi(?),... Les boîtes postales seront néanmoins accessibles le lundi pour les entreprises, mairie,... Face à la diminution des activités due à la concurrence d'Internet, la poste diversifie et multiplie également les tâches dévolues aux facteurs et propose des partenariats avec les communes dans divers secteurs. M. Cheval pense qu'à terme une fermeture soit à craindre.

IX. Villes, villages et maisons fleuries

Mme Lebrun : la commune de Chaulnes, après avoir été lauréate du concours des villes fleuries (catégorie 1001 à 5000 habitants) au niveau du pays Santerre-Haute-Somme, a reçu le premier prix d'honneur au niveau du jury départemental des villes fleuries, et ce, ex-aequo avec la commune de Cayeux-sur-mer. Elle remercie toutes les personnes qui ont contribué à cet excellent résultat, encouragement à poursuivre dans cette voie afin d'obtenir à terme une fleur au jury régional.

Maisons fleuries : 46 maisons de la commune ont été répertoriées par le jury composé des membres de la commission environnement-communication du conseil municipal. 8 ont participé au concours communal, 3 ont été sélectionnées au concours départemental et deux sont classées au niveau du pays Santerre-Haute-Somme. Les lauréats seront reçus le 25 Octobre à Chilly (niveau pays) puis au stade de la licorne à Amiens (niveau départemental).

La séance est levée à 21 h.

Remise des cadeaux de naissance



Le Mercredi 20 Septembre 2017 à 18h30, a eu lieu la cérémonie de remise des cadeaux de naissance. Cette année, nous avons eu 25 naissances dans notre commune : 12 filles et 13 garçons. Nous nous rappellerons plus particulièrement de la naissance d'Eva, puisqu'elle est née au domicile de ses parents à Chaulnes et de notre plus petit bébé prénommé Lya née le 10 septembre 2017. Chaque parent s'est vu remettre, selon le sexe de l'enfant et l'âge, un drap de bain ou une cape avec son gant de toilette, fabriqués par les Ets CTI de Chaulnes et un livre de naissance. En partenariat avec l'association Maminou conte, depuis maintenant 4 ans, un livre leur a été offert pour leur faire découvrir le monde de la lecture par le biais des parents. Pour clôturer le tout, le pot de l'amitié offert par la municipalité a permis aux divers parents d'échanger quelques mots, conseils pour peut-être créer de nouvelles amitiés.



Le 18 septembre, a été organisé une réception à l'occasion du départ à la retraite de Monique DERANGERE.

Monique a travaillé 35 ans au service de la commune et depuis le 31 décembre 2016, elle a pris une retraite bien méritée.

Thierry LINEATTE a retracé la carrière de Monique et lui a précisé que bien sûr sa nouvelle vie lui appartenait, ainsi qu'à sa famille, mais qu'il espérait qu'elle ait simplement une petite pensée pour l'équipe municipale de temps en temps, comme celle-ci en aurait une pour elle. Au nom de la commune, il lui souhaite une longue et belle retraite.

Monique a tenu à dire quelques mots à Thierry LINEATTE :



« Si je reviens en arrière en avril 1982, quand j'ai appris que j'étais choisie pour le poste, je me suis dit que j'avais de la chance !!

En effet, le travail m'a plu tout de suite, pour le contact avec le public et pour la diversité des tâches. C'est un peu complexe de passer de la paye à l'urbanisme, à la comptabilité et d'autres choses, mais aussi très stimulant... Je ne me suis pas ennuyée.

J'ai travaillé avec 3 Maires et autant d'équipes municipales pendant 35 ans, Mr BAYARD, Mr CARON et vous Mr LINEATTE pendant 22 ans, et je peux dire sans l'ombre d'un nuage. Avec vous, il fallait que je sois attentive surtout au chapitre 11 et j'y veillais scrupuleusement, je suis sûre que Delphine suit le même chemin.

Je me suis toujours sentie bien et soutenue auprès de vous et je pense qu'on formait une bonne équipe au service administratif.

Alors maintenant, après toutes ces années de travail, je suis ravie d'être enfin en retraite et encore merci. »

Et c'est avec la remise d'un très beau bouquet de fleurs, de quelques cadeaux et d'un «pot» pris en commun que s'est terminée la cérémonie.



Remise de prix « concours des maisons fleuries 2017 » le 19 septembre 2017

Bravo à tous les participants qui sont au nombre de 8 cette année contre 5 l'année dernière et félicitations pour le fleurissement de votre propriété qui contribue à l'embellissement de notre commune.

Le jury, constitué des membres de la commission environnement, a sillonné les rues de CHAULNES un soir de juin, avec la grille d'évaluation et les critères de sélection mentionnés dans le règlement du concours que chaque candidat a reçu.



Résultats du concours avec remise du diplôme et d'un bon d'achat à valoir aux Serres de Chaulnes :

Mme Géraldine LEFEVRE, au 06 rue Serge BAYARD
Mr Fernand MAILLARD, au 03 rue Jean LEABS
Mme Valérie NOIRET, au 42 rue Odon DUMONT
Mme Francine OBERT, au 15 rue Didier Raymond LEROY
Mme et Mr Christian LIEUBRAY, au 20 rue Jean LEBAS
Mme Lucianne FAVREL, au 34 rue de PERTAIN
Mme Lydie LEFEVRE, au 32 rue de PERTAIN

Et le coup de cœur du jury a été pour le 13 route d'HALLU chez Mme et Mr Aurélien CAVEL, (remise d'un lot supplémentaire : un coupe bordures).

Les 3 premiers lauréats, le 13 route d'HALLU, le 32 rue de PERTAIN et le 34 rue de PERTAIN ont été proposés au jury départemental et deux d'entre eux ont été classés dans le concours du Pays Santerre Haute Somme, dans la catégorie « maison avec un espace visible de la rue ». Le 13 route d'HALLU chez Mme et Mr Aurélien CAVEL est classé 4^{ème} sur 6 et le 32 rue de PERTAIN chez Mme Lydie LEFEVRE est classé 6^{ème}. Ils se verront remettre également un prix au cours d'une cérémonie prévue le Mercredi 25 octobre 2017 à 18h00 à la salle polyvalente de CHILLY.

A savoir que nous avons également recensé sur la commune, cette année, 46 adresses joliment fleuries, au-delà du concours ; pour 32 l'an dernier.

Chacune de ces personnes a reçu une lettre de félicitations. Peut-être les retrouverons-nous candidats au concours 2018 !!!!!



Une ville fleurie ou un village fleuri, c'est une commune qui met en œuvre une politique de préservation de l'environnement à travers une gestion raisonnée de ses espaces verts. Les actions engagées concernent la qualité du sol, une consommation raisonnée de la ressource en eau, la diminution des pesticides, la valorisation des déchets verts ou encore une consommation raisonnée de l'énergie et des hydrocarbures.

Une ville fleurie ou un village fleuri, c'est une commune qui s'engage à préserver la biodiversité sous toutes ses formes. Parce que l'aménagement impacte le fonctionnement des écosystèmes, les communes mettent en œuvre une gestion raisonnée des milieux, des ressources naturelles et de la diversité biologique. La biodiversité est valorisée à travers des actions de connaissance et inventaire des espèces existantes, d'amélioration des milieux, de protection des espaces ou de sensibilisation du public.

Une ville fleurie ou un village fleuri, c'est une commune qui invite à découvrir ses richesses naturelles dans des lieux dédiés à la protection de la faune et de la flore. La présence croissante des espaces naturels dans les communes répond à une demande des habitants des relations quotidiennes avec une nature ordinaire et locale.

La commune de CHAULNES s'inscrit depuis plusieurs années au concours de villes et villages fleuris dans le but d'obtenir ce label.

Résultats 2017 :

Passage du jury Pays Santerre Haute Somme le 14 juin :

Classement : ***Lauréat proposé au département***

Remise des prix le 25 octobre à CHILLY

Passage du Jury Départemental le 18 juillet :

Classement : ***Premier prix d'honneur dans la catégorie des communes de 1001 à 5000 habitants.***

Remise des prix le 21 novembre au stade de la licorne à AMIENS.

POINTS POSITIFS RELEVÉS :

Réaménagement du jardin public,
Belles jardinières de vivaces,
Beaux massifs de vivaces,
Haies de ifs rue Didier et Raymond LEROY,
Participation des habitants aux fleurissements

RECOMMANDATIONS DU JURY :

Associer des vivaces colorées aux massifs de rosiers blancs rue Didier et Raymond LEROY (valérianes, sauge bleue...)

Nous avons bien progressé, mais le chemin à parcourir est encore long.....donc, tous ensemble, au travail, avec les bonnes idées des uns et des autres et nous pourrons réaliser cet objectif. Ceci pour faire que CHAULNES soit une belle petite ville où il est fait bon vivre.

Atelier ECOFRUGAL zéro déchet



Sophie Lagache, je suis mariée et maman de 3 enfants, je travaille à temps plein. Je vais vous expliquer la démarche que j'ai personnellement entamée et dans laquelle j'ai entraîné (ou traîné) toute ma famille ;-)

Suite à l'arrivée de mon 3ème enfant, il a été nécessaire de se réorganiser. Et c'est là que j'ai eu une grande prise de conscience : la maison déborde de toutes sortes de stocks ! La lessive et les produits d'entretien, l'alimentation, les cosmétiques, les vêtements, les chaussures, les ustensiles de cuisine, les jouets, livres ... STOP à la surconsommation, il est temps de trier et de faire du vide !

J'ai commencé par rassembler, réorganiser et ranger les produits similaires ce qui m'a permis d'évaluer les stocks de manière plus réaliste. Donc je puise dans mes stocks avant de me jeter sur les dernières promos du supermarché! Je limite mes dépenses et c'est le début du **minimalisme** !

Ensuite pour chaque envie je me pose la question : Est-ce que j'en ai vraiment besoin ? Est-ce que je peux faire autrement ? On prend le temps d'une vraie réflexion argumentée. J'achète moins, donc je fais des économies : c'est génial d'arrêter de **surconsommer** et de passer progressivement à la **slow life** ...

Malgré cette réduction d'achats : pourquoi je jette encore tant de choses à la poubelle ? Je dois passer à l'étape suivante : **réduire** mes déchets ... Tout ce que j'achète est sous emballage ... Donc, pour limiter ces emballages, j'ai confectionné mes propres sacs à vrac en tissus pour y mettre mes fruits et mes légumes lorsque je fais mes courses.

Proposons aux commerçants locaux d'afficher ceci sur leur vitrine :

FAMILLEZERODECHET.COM

ICI NOUS ACCEPTONS
LES SACS À VRAC ET LES BOÎTES PROPRES
parceque chaque petit geste compte...



Ce n'est pas suffisant, par où continuer ??? Je me suis documentée principalement sur internet : sites, blogs, réseaux sociaux, vidéos ... Et c'est là que j'ai découvert le projet Ecofrugal.

ECOFRUGAL : [ekcfrygal,o] adj. - 2009 ; de éco(logie) et éco(nomie) et du lat. imp. *frugalis* « sobriété, simplicité »

*Qui consiste en des pratiques, produits ou services simples alliant qualités économiques et écologiques.

J'ai décidé de poser ma candidature pour devenir Ambassadrice du projet, ce qui consiste à animer des ateliers participatifs autour du thème « Zéro déchet » afin de diffuser un maximum d'astuces écologiques et économiques. J'ai été retenue et j'ai déjà réalisé 2 ateliers en juin. C'était l'occasion d'échanger et de partager toutes nos astuces pour réduire notre impact environnemental lors d'un moment convivial. Rassurez-vous : je n'ai absolument rien à vendre ! Que des bons plans à partager ! Alors si ça vous intéresse et si vous souhaitez en savoir plus n'hésitez pas à me contacter par mail lagache.sophie@neuf.fr



A bientôt.

Écoles maternelle et primaire

Les vacances d'été sont déjà derrière nous et la rentrée scolaire a eu lieu pour un bon nombre d'élèves.

L'école maternelle "Au pays des enfants sages" dont le directeur est Monsieur Dubus compte 128 élèves:

Une classe de petite section comptant 37 élèves dont l'institutrice est Mme Molon

Deux classes de petits et moyens comptant 39 enfants avec Mme Id Ouaddi et M Dubus

Deux classes de grande section comptant 52 enfants avec Mme Vantieghem et Mme Poiret.



L'école primaire Robert Doisneau dont la directrice est Mme Guilbert compte 231 élèves:

Une classe de CP comptant 24 élèves avec Mme Marquis-Canart

Une classe de CP comptant 26 élèves avec Mme Chuffart

Une classe de CE1 comptant 26 élèves avec Mme Dubus

Une classe de CE1-CE2 comptant 26 élèves avec Mme Guilbert et Mme Godart

Une classe de CE2 comptant 26 élèves avec Mme Charbonnel

Une classe de CE2-CM1 comptant 27 élèves avec Mme Dubois qui remplace M Linéatte parti à la retraite.

Une classe de CM1 comptant 26 élèves avec Mme Caillierez

Deux classes de CM2: l'une de 25 élèves avec Mme Seys et une autre de 25 élèves avec Mme Mouhoub

Les élèves peuvent de nouveau emprunter des livres de la bibliothèque de l'école le lundi, emprunt géré par Mme Roussel, employée par Terres de Picardie.

L'école fonctionne sur 4 jours et demi, les TAP (temps d'activités périscolaires) étant encore en place.



L'Amicale du Personnel Communal de Chaulnes organise

Une bourse aux jouets



Matériel de puériculture et vêtements enfant

le 18 novembre 2017

de 10 h à 17 h, à Chaulnes – Centre Socio-Culturel

Emplacement 3 € - **places limitées** (1 table + 1 chaise)

Restauration et buvette sur place

Renseignements et réservations : Mairie de Chaulnes - ☎ 03.22.83.80.80

Collège Aristide Briand

Un nouveau principal au collège Aristide Briand

A cette rentrée scolaire, Daniel Vilain a succédé à Stéphane Follet en tant que principal du collège Aristide Briand.

C'est avec un grand plaisir que M. Vilain a pris la direction du collège Aristide Briand. Lors du discours de rentrée il a souligné que l'un des atouts du collège est d'avoir un personnel compétent, motivé, volontaire et ambitieux. C'est en s'appuyant sur ces compétences et cet enthousiasme qu'il souhaite poursuivre le travail mené jusqu'alors pour construire un avenir prometteur pour tous les élèves.

M. Vilain a tenu à féliciter l'ensemble du personnel qui a contribué, grâce à un investissement de longue date dans l'évaluation par compétences, à s'approprier la réforme du collège et ainsi à permettre l'obtention d'un taux de réussite de 96% au DNB. Cette réussite s'accompagne d'un taux de mentions TB et B de 48%, identique à celui de l'académie ce qui est remarquable.

La remise des diplômes s'est effectuée cette année le lundi 23 octobre 2017 au collège.

Le collège accueille également un nouveau CPE : Benoit Carpentier sur le demi-poste libre de Mme Virginie Maquaire, ainsi que trois nouveaux enseignants : Messieurs Loic Lagache et Maxime Machuelle en mathématiques et Mme Pauline Thuault en lettres.

Un jumelage entre les communes de Chaulnes et Edemissen (Allemagne, dans la banlieue de Peine) existe depuis longtemps. Les deux établissements scolaires de Chaulnes et de Peine se situent dans un environnement comparable : contexte rural avec forte exploitation agricole et en proximité de leur capitale respective, Paris et Berlin ; des régions qui sont, toutes les deux, fortement marquées par l'impact de la 1^{ère} et 2^{ème} guerre mondiale.

Les collèges de Chaulnes et de Peine (Allemagne, Basse-Saxe), ont établi communément, depuis l'année 2014-15, un projet de mobilité sous la thématique « **deux régions, leur patrimoine, liens et différences** ». Le projet s'est construit, dans une première phase, sur des travaux d'élèves sous forme d'un livre numérique franco-allemand, finalisé lors des rencontres dans les établissements respectifs.

Ce projet sera reconduit en 2017-18 pour la deuxième rencontre à Chaulnes et à Peine. Le produit final sera réalisé par les élèves en équipes franco-allemandes sous forme d'un montage vidéo.

Sont impliqués dans ce projet les élèves germanistes de 4^{ème} et de 3^{ème} du collège Aristide Briand et les élèves allemands apprenant le français en 2^{ème} langue étrangère (7., 8., 9. Klasse) du Gymnasium Silberkamp de Peine.

Nous aurons un échange franco-allemand porté par Madame Heuel : professeure d'allemand. Les élèves du collège se rendront en Allemagne en novembre 2017 et les élèves allemands seront accueillis en février 2018.

All I want for Christmas is you

En lisant ce titre, les cinéphiles penseront au film *Love actually* mais les Chaulnois se douteront bien que c'est une invitation au traditionnel concert au profit des restos du cœur organisé par les élèves du collège.



Cette année encore, la classe de 6ème Londres (madame Défossé) avec l'aide des 4èmes Vienne (madame Sézille) et des sportifs de l'AS (madame Masse), vous raconteront une belle histoire mêlant les contes de notre enfance avec des chansons en français, anglais et espagnol (madame Boulnois). Tout ce travail pour que des gens aient à manger.

Nous avons des jeunes qui sont déterminés à les aider, alors venez les soutenir **mardi 19 décembre à 19h30 au collège**. Le rendez-vous est pris, venez nombreux. Et comme d'habitude : on compte sur vous !

Faisons connaissance avec un commerçant de Chaulnes



Frédérique Dufossé est prothésiste ongulière diplômée, elle exerce dans son salon « Ongle belle » à Chaulnes depuis le mois d'avril. Elle s'occupe de la beauté des mains et des pieds (pose de vernis et soin) et réalise la pose d'ongle en gel.

Durant sa vie, elle a exercé différents métiers au contact des clients, puis elle a fait une formation de 2 mois à Paris, au centre de formation pour styliste onglerie. Avant de s'installer à Chaulnes, Mme Dufossé a tenu une onglerie à Montdidier pendant 7 ans.

Ce qui lui plaît avant tout dans ce métier, c'est le contact avec ses clientes, être à leur écoute et satisfaire leur envie. Les goûts des clientes sont très variés, certaines souhaitent des ongles colorés, transparents, ou brillants...au grès de leur humeur et des événements (mariage, anniversaire, Noël, halloween...).

En effet, il faut être créatif pour exercer ce métier : Frédérique Dufossé propose plus de 70 couleurs de vernis et différents accessoires comme des strass, des stickers, des fils de couleurs. Différentes techniques sont possibles : le stamping (transférer des motifs sur des ongles), le nails art (décoration des ongles)...Elle est également très attachée à la qualité de ses produits et travaille avec un fournisseur de produits français qui respecte les normes européennes. De même que les gels pour la pose des faux ongles sont sans colle.

Ce qui plaît à Frédérique Dufossé c'est de pouvoir « réparer » les ongles abîmés, qu'ils soient rongés, cassés ou atrophiés. Des ongles renforcés au gel sont solides et permettent de pratiquer différentes activités sans gêne... Ses clientes ont entre 16 et 80 ans (les mineures sont accompagnées de leur parent), et issues de toutes les classes sociales !

Le salon « Ongle belle » se situe 81 avenue Aristide Briand à Chaulnes – Les prestations se font uniquement sur rendez-vous – tel : 06.44.06.97.77 – Retrouvez plus d'informations sur sa page Facebook.



MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE ANTOINE DE ST EXUPERY

Avenue Aristide Briand 80320 CHAULNES

Tél. : 03.22.84.68.44 - ou mediatheque.chaulnes@hautepicardie.fr

MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE RAOUL FOLLEREAU

Place Falize – BP9 80170 Rosières en Santerre

Tel 03 22 88 48 10

POUR VOUS

INSCRIRE

IL VOUS FAUT :

Remplir le
formulaire de
renseignements
remis lors de votre
visite à la
médiathèque.
Présenter un
justificatif de
domicile datant de
moins de trois mois.
Régler le montant de
l'adhésion fixé par le
règlement.

**5 € : Adultes
résidents de la
CCTP.**

**8 € : Adultes
extérieurs à la CCTP.**

**Gratuit : Pour les
étudiants, les
demandeurs
d'emploi,
Handicapés, les
allocataires du RSA,
sur présentation
d'un justificatif de
l'année en cours.**

***CHAULNES**

Du 24 au 28 octobre 2017 : 3ème festival petite enfance en partenariat
avec la Bibliothèque départementale de la Somme

Programme :

Le mardi 24 octobre 2017 à partir de 10h30 : Spectacle "A l'ombre du
loup" avec le Théâtre des lampions (durée 40 min). *A l'ombre du loup est
un spectacle d'ombres chinoises qui réinterprète Le petit chaperon rouge
(d'après Grimm et Perrault) et Les trois petits cochons (d'après un conte
anglo-saxon), avec poésie et humour.*

Jeudi 26 octobre 2017 : Ecoute une histoire sur les aventures de loup gris
à partir de 10h30

Samedi 28 octobre 2017 : matinée jeux (sur table, tablettes...) pour les
tout-petits.

Du jeudi 16 novembre au mardi 12 décembre 2017 : Exposition
« villes pays d'art et d'histoire » du Pays Santerre Haute Somme.

***ROSIERES EN SANTERRE**

Du 03 au 15 novembre 2017 : "Nos Villages durant la 1ère Guerre
Mondiale" par Monsieur Thiéry Président du souvenir français de
Rosières.

Mercredi 15 Novembre : Initiation Tablette pour les 6-12ans

Mercredi 29 Novembre : Ecoute une histoire 4-12 ans

Mercredi 13 Décembre : Atelier Noël 4-12 ans

mercredi 20 décembre : Jeux de société 4-12 ans

Mémoire d'une Déambulation poétique

Le mercredi 27 septembre 2017 dernier, nous avons eu l'honneur d'accueillir le poète Jean Foucault, pour une déambulation poétique dans Chaulnes. Nous avons pu découvrir ou redécouvrir des lieux chargés d'histoire et d'anecdotes. Elle s'est réalisée avec la complicité de l'office de tourisme de la Haute Somme, la présence de quelques passionnés, des enfants de l'accueil de loisirs avec leurs animateurs et des libraires de « Livres enchantés ». Ces derniers, hôtes d'un jour, ont ravi les participants en offrant le goûter ainsi que des livres pour les enfants. Extraits de la journée en photos et poésies (signées Jean Foucault)

Lhomond est grammairien

Mais il était aussi Chaulnarien
Et Sorbonien
Puisqu'il enseigna à la Sorbonne
En sa qualité de grammairien
Il enseigna aux jeunes
La manière d'apprendre
Le grec et le latin
On n'était plus à Rome
On n'était plus à Athènes
C'était une époque
Où déjà depuis longtemps
Le personnel de service
Ne parlait plus ni le grec ni le latin
A moins que quelques anciens
Aient encore souvenir du latin de cuisine
Venu d'une lignée familiale ancestrale.
Mais aujourd'hui c'est sûr
Le latin de cuisine a disparu.



Librairie Livres enchantés

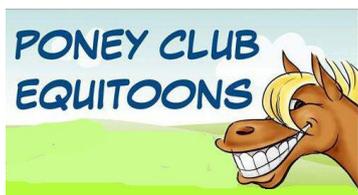
Bienvenue dans le monde des livres
Et vraiment enchanté
Très enchanté
De vous connaître.
Et vous, comment vous appelez vous ?
Vous ne vous appelez jamais ?
Allons allons vous aurez du mal
A nous faire croire cela.
En tout cas n'hésitez à franchir le pas de la lecture
Contre la promesse de longs voyages
Car le livre est un voyage une aventure.
Ne méprisez pas
Le voyage immobile
C'est celui qui vous mènera le plus loin.



En 14-18 des Chaulnois vont être déportés par les Allemands

Ils partirent avec peu de biens
Vers la Belgique
Puis vers l'Allemagne
Dans la mémoire collective
On ne parle guère de ces déportés de la première guerre mondiale.
Ce fut pourtant une grande souffrance
Des familles furent séparées
Et restèrent longtemps
Sans nouvelles des uns et des autres.
Une pratique dans toutes les régions alors occupées...
On ne savait pas combien de temps cela durerait
Et même s'il y avait l'espoir de se revoir...





Nathalie DORNEL a créé le poney club EQUITOONS en novembre 2009 après avoir subi un licenciement économique aux écuries la couture à Allaines où elle était employée depuis 2003.

Elle est arrivée à CHAULNES en Février 2014, dans les écuries du château, 11 rue Lhomond, où elle propose diverses activités pour petits et grands.

Nathalie est passionnée par son métier. Elle fait en sorte que son club soit un club de loisirs avec une ambiance conviviale et familiale. Elle donne des cours d'équitation mais prend également en pension des chevaux de propriétaires, qu'elle nourrit, soigne et bichonne avec les siens.

Elle propose diverses activités, telles que :

- Cours tous niveaux,
- Ballades,
- Saut d'obstacles,
- Dressage,
- Sorties en compétition,
- Randonnées l'été de 3 à 4 jours pour tous niveaux,
- Sorties à la mer pour les plus grands,
- Mais aussi des jeux :



Reconnaissance d'un parcours d'obstacles

Initiation au poney Games :

Le jeu de poney Games est un sport équestre qui se joue à poney, en équipe, en paire ou en individuel.

Ces jeux sont également bénéfiques sur le plan physique et mental. Les cavaliers ont envie d'apprendre et de se dépasser en harmonie avec leur poney, pour faire gagner leur équipe.

Le Poney Games est un véritable "sport spectacle" d'une part parce que les cavaliers rivalisent entre eux d'adresse et de vitesse tout en donnant l'impression de ne faire qu'un avec leur poney, d'autre part parce que les spectateurs peuvent encourager librement avec voix ou autre, un peu comme au football, en créant une ambiance plus festive que celle d'un concours de saut d'obstacles ou de dressage.

Initiation au Horseball :

Le horseball met aux prises deux équipes de six cavaliers, deux remplaçants et quatre joueurs, mais en réalité, une équipe se compose de douze membres, en incluant les chevaux qui jouent un rôle fondamental dans le jeu.

Les joueurs se disputent une balle munie de six sangles de cuir afin d'aller marquer des buts dans le camp adverse en faisant un minimum de trois passes.

À l'extrémité du terrain, se trouvent les buts qui sont constitués d'un arceau métallique d'un mètre de diamètre placé à 3,50 mètres de hauteur.

Une sangle spéciale reliant les étriers : la sangle de ramassage. En effet, cette sangle permet au cavalier de se pencher sur le côté en étant littéralement suspendu par un des étriers et de ramasser la balle au sol, tout en étant à cheval.

Nathalie améliore toujours les aménagements du club pour le rendre le plus agréable et le plus pratique possible. Par exemple elle a posé des lisses en bois autour de la carrière, ensablé le manège, la carrière et remet en état les box. A aujourd'hui il y a 34 équidés qui broutent dans les pâturages du château, 21 chevaux qui appartiennent au club et 13 chevaux de propriétaires.

Amicale des donneurs de sang

La parole
aux
associations

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Chaulnes et de ses environs vous informe que la prochaine collecte se déroulera au centre socio-culturel le :

MERCREDI 06 DECEMBRE 2017 de 14h00 à 18h00

Les collectes de 2018 sont prévues pour les :

LUNDI 12 MARS, MERCREDI 08 AOUT, MERCREDI 14 NOVEMBRE

La présidente Marie-Aimée BEULQUE a la joie de vous annoncer la naissance de Louis le 31 août 2017, fils de Marie-Aimée Martin, membre du bureau.

*La présidente,
Marie-Aimée BEULQUE*

Le don de sang, un geste incontournable

En donnant votre sang, vous aidez par exemple une femme qui a perdu beaucoup de sang lors de son accouchement à reprendre des forces, vous participez au rétablissement d'une personne atteinte d'un cancer que la chimiothérapie a affaiblie, vous permettez de soigner des personnes souffrant de drépanocytose. Vous contribuez à la fabrication d'immunoglobulines qui agissent dans la défense immunitaire de nombreux malades et qui sont produites à partir du plasma.

Donner son sang est un acte généreux, qui permet chaque année **de soigner 1 million de malades.**

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain, le don de sang est donc indispensable.

Le sang et ses composants

Le sang comprend 3 composants majeurs : les globules rouges, les plaquettes et le plasma. On ne transfuse jamais du sang total à un patient mais seulement le composant dont il a besoin. Il peut arriver, bien sûr, qu'un malade ait besoin de recevoir les 3 composants.

Quelles sont les différentes formes de dons ?

Le don de sang total est la forme la plus courante. Il permet de prélever en même temps tous les composants du sang : globules rouges, plasma et plaquettes qui sont ensuite séparés.

Le don en aphérèse est moins connu. Il permet de prélever un seul composant sanguin (plasma, plaquettes, globules rouges) au moyen d'un séparateur de cellules, les autres étant restitués au donneur au fur et à mesure du don. Il est également possible de prélever 2 composants simultanément, on parle alors de don combiné ou d'aphérèse combinée.

Le don en aphérèse offre l'avantage de prélever en plus grande quantité le composant dont les malades ont besoin. Il dure un peu plus longtemps que le don de sang total. Toutefois, ce type de don est en général proposé aux donneurs qui ont déjà une expérience du don de sang.

Les donneurs ont ainsi la possibilité d'alterner don de sang total et don en aphérèse.

Ecole de musique de Haute Picardie



Sainte Cécile

Animation de la messe du dimanche 19 novembre à 11h00 à l'église saint Didier de Chaulnes avec la Batterie-Fanfare de Lihons.



Remise des diplômes

Le samedi 25 novembre à 17h00 à la salle des fêtes de Dompierre-Becquincourt, les élèves recevront récompenses et diplômes après leur réussite aux examens 2016-2017. A cette occasion, ils joueront quelques morceaux par classes instrumentales.



A RÉSERVER ! Stage

Du mardi 27 février au vendredi 2 mars 2018

De 7 à 77 ans, pour musiciens, choristes et même ceux qui ne savent pas chanter !

En 4 jours seulement, les stagiaires montent un conte musical qu'ils présentent devant un public toujours nombreux le vendredi soir.

Tous nos concerts sont gratuits !



Pour mieux nous connaître :

<http://emhp.fr.gd>

Les cours se déroulent 24 place Henry Sy à Lihons





CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Cette année, l'accueil de loisirs de Familles Rurales de Chaulnes a fonctionné trois semaines, du 10 juillet au 28 juillet.

Ce sont 130 enfants et jeunes de 3 à 17 ans qui l'ont fréquenté avec pour lieu de vie les écoles primaire et maternelle de Chaulnes.

L'équipe d'animation était composée de 15 personnes : Ludovic Antiochus, le directeur, Aurélien Maj son adjoint qui effectuait son stage de direction BAFD et 13 animateurs (Anne, Aurélie, Clara, Claudine, Cyril, Kelly, Lali, Margot, Marion, Nadia, Pauline, Pauline et Romain) sans oublier Isabelle qui nous a préparé les repas et s'est occupée de l'entretien des locaux.



Le thème général de l'accueil de loisirs était "Les continents, ses pays, ses habitants".

Nous avons réalisé plusieurs sorties : au domaine de Chantilly, à la Ferme pédagogique de Besmé, au parc à thèmes de SAMARA, les hortillonnages à Amiens, au cinéma et au Mac do à Amiens.

Les animateurs mettaient en place quotidiennement de nombreuses activités avec entre-autres des grands jeux (koh lanta, rallye photo, chasse au trésor, sorcier vaudou), des animations scientifiques et techniques (fabrication de lampion, de fusées à eau), etc...

Nous avons organisé deux campings où les jeunes dormaient sous tente.

Les différents groupes étaient en gestion libre avec leurs animateurs donc vaisselle, cuisine et courses ponctuaient les journées avec pour but l'apprentissage de la vie en collectivité.

- Le premier de 4 jours, pour les 9 - 11 ans à Cappy au camping les Charmilles avec un déplacement effectué en vélo et la découverte du musée et du petit train de Froissy.
- Le second de deux fois 5 jours, pour les ados (environ 20 jeunes de 12 à 17 ans) à Rue, au camping Les oiseaux.

Nous avons amené les vélos des ados sur place pour pouvoir se rendre sur les lieux d'activités avec comme activités principales : la piscine au camping, le char à voile à Quend, l'accrobranche à Saint Valéry sur Somme, baignades à Quend et au Crotoy.

Des temps libres sous la forme de grand jeu furent proposés au Crotoy et à Quend et bien sur les journées se terminaient par les inévitables veillées (Loup Garou, Fureur, Karaoké...).

Pour terminer en beauté, les enfants ont pu profiter de la grande kermesse de fin de centre. Une vraie belle équipe pédagogique qui a, et c'est bien le plus important, fait passer d'inoubliables vacances à nos enfants et nos jeunes.

Tous nos remerciements à la mairie et à la Communauté de Communes Terre de Picardie pour les aides financières, matérielles et la mise à disposition de personnel et de locaux.

COURS D'EXPRESSION CORPORELLE ET RYTHMIQUE

Les cours d'expression corporelle et rythmique à partir de 3 ans se déroulent le samedi de 14h30 à 18h30 selon l'âge, avec Leila ; nous comptons 41 inscrites pour le moment.

Nous avons une augmentation d'élèves cette année, nous avons dû ouvrir un quatrième cours.

COURS DE ZUMBA KID ET ZUMBA ADULTE

Les cours de zumba se déroulent le mardi avec Tatiana de 18h à 18h45 pour les Kid à partir de 4 ans avec 15 inscrits, et de 19h à 20h pour les adultes avec 16 inscrites.

On constate une légère baisse des effectifs pour cette saison, on espère augmenter le nombre d'inscrits afin de pérenniser cette activité la saison prochaine.

LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS SONT TOUJOURS POSSIBLES, N'HESITEZ PAS À VOUS RENSEIGNER !

Renseignements : Hélène CAILLERET AU 06 31 78 37 05
Bernadette LEVERT AU 03 22 85 48 57



Rejoignez- nous sur la page Facebook de Familles Rurales Chaulnes

Office de la Culture et des Loisirs de Chaulnes

À venir, au centre socio-culturel :

- | | |
|---------------------------------|--|
| >> Samedi 04 novembre | LOTO QUINE |
| >> Samedi 02 décembre | SOIRÉE TÉLÉTHON |
| >> Vendredi 10 novembre | LOTO QUINE |
| >> Dimanche 10 décembre | MARCHÉ DE NOËL |
| >> Dimanche 17 décembre | LOTO QUINE |
| >> 9, 10 & 11 février 2018 | EXPOSITION PLAYMOBIL |
| >> Vendredi 30 mars 2018 | LHOMOND SELECTA FESTIVAL |
| >> Samedi 31 mars 2018 | CHAULNES METAL FEST |
| >> Sam. 21 & Dim. 22 avril 2018 | TOUS EN BRIQUES (exposition LEGO) |



Rétrospective : FESTIVAL OVERDRIVE – 07 OCTOBRE 2017

Le festival Overdrive fêtait ses quinze ans cette année et pour l'occasion, 6 groupes étaient présents sur la journée :

Moya : Le groupe vient de Marles (02), il est composé de 3 musiciens. Ce sont eux qui ont débuté le festival vers 16h00. Ils ont su captiver le public avec des standards de la chanson française en version Folk (clavier, guitare électroacoustique, flûte traversière accompagnaient les voix).

Didier Declé : C'est ensuite un groupe à l'ambiance plus rock qui entre en scène. Pour ce premier passage à Chaulnes (comme c'était le cas pour Moya), le groupe d'Abbeville a su s'imposer dès les premières notes auprès du public Chaulnois, avec des compositions personnelles et chaleureuses, faites de textes profonds.



Ette : Le groupe de Bayonvillers a prouvé une fois de plus qu'il mérite sa solide réputation de groupe de scène. Avec la sortie de leur nouvel album « À la dérive », les 4 musiciens étaient plus motivés que jamais et ont fait grande impression en mettant une ambiance délirante dans toute la salle, jusqu'au rappel !

Kings Of The Mill : Passer après Ette n'était pas chose facile et ce quatrième groupe local venant de Beauvais a dû proposer un ensemble de reprises Rock '70, entre Beatles, Rolling Stones, David Bowie, Clearwater Revival... Puis laisser place aux têtes d'affiches.



Laura Cox Band : La plus Rock N' Roll des youtubeuses présentait ses morceaux originaux accompagnée de solides musiciens. Entre sa guitare et son micro, Laura Cox s'est imposée comme artiste live et le groupe a enchaîné les morceaux dans une ambiance très « Overdrive » pendant 1 heure environ.

Michael Jones : C'est pour lui que la grande majorité du public s'était déplacée et à juste titre : le groupe de Michael Jones est au top, les tubes incontournables que tout le monde connaît par cœur se suivent dans une ambiance explosive, toute la salle chante... Le groupe est très proche de son public et Michael Jones n'aura oublié aucun fan après le concert, pour dédicacer un disque, une affiche, un t-shirt ou même une guitare !

Un grand concert, qui restera longtemps dans les mémoires.

Le prochain Overdrive aura lieu le samedi 13 octobre 2018 avec un groupe de renommée qui vous plaira !



Nous remercions **Elsa Dupuis** pour les photographies de cette page.

Marche randonnée Chaulnoise

La marche est l'exercice idéal à pratiquer à tout âge, mais plus encore pour les seniors. Non seulement, c'est un exercice doux, mais marcher crée aussi un moment de détente et de relaxation.

Pas besoin de marcher très vite au début. Il vous suffit de marcher surtout régulièrement. Et à force d'entraînement, vous pouvez varier le rythme, les terrains et les distances parcourues.

La marche est une activité physique d'intensité moyenne, que les chercheurs spécialistes du fitness et du sport jugent comme étant l'activité « **la plus proche de l'exercice idéal** ».

Comme c'est une activité physique d'endurance, en marchant, vous brûlez des calories. Et surtout votre organisme transforme les glucides, les graisses et les protéines, non pas en réserves adipeuses, mais en énergie.

La marche a de multiples bienfaits

1. **La marche permet d'évacuer les tensions et le stress du quotidien.** En se concentrant sur vos pas et en pensant à votre respiration, vous vous videz l'esprit et vous évacuez vos soucis.
2. **La marche permet de tonifier votre corps en douceur.** Elle fait travailler les muscles de vos jambes, de votre abdomen et de votre thorax.
3. **La marche permet de purifier votre organisme.** A chaque fois que vous faites un pas, les vibrations viennent masser le foie, le pancréas, la rate, les intestins et favorise la digestion et le transit intestinal.
4. **La marche permet d'entretenir votre système cardio-vasculaire.** Elle agit notamment sur le souffle en développant vos capacités respiratoires.
5. **La marche est un plus quand on veut perdre du poids.** Le fait de marcher vous évite de prendre du poids et contribue, si vous pratiquez régulièrement à vous en faire perdre.
6. **Pour les femmes, la marche est recommandée pour la prévention et pour aider celles qui souffrent d'ostéoporose car rien de mieux qu'un exercice qui implique une pression sur le dos et les hanches, des genoux et des vertèbres pour stimuler le dépôt de calcium indispensable dans les os.**

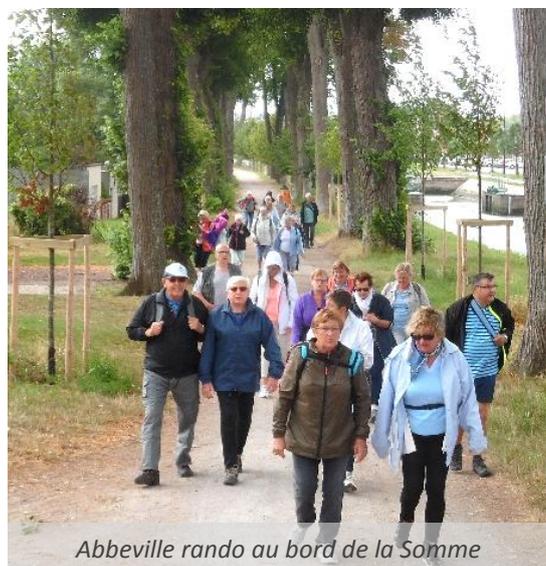
La marche freine la perte osseuse, renforce les muscles et l'équilibre.

Vous êtes intéressé(e)s, c'est simple ! Un coup d'œil sur le site : randochaulnes.com et choisissez les jours de marche selon ce que vous pensez de vos propres capacités. Venez sur le lieu de rendez-vous, la place de la mairie, et deux essais vous sont offerts... Vous êtes convaincu(e)s, remplissez le bulletin d'inscription du site et adressez le avec un chèque de 40€ à l'adresse indiquée.

Rando santé : 5 à 6kms en 2h et rando santé + : 8kms

Randonnée : 8 à 12kms en 2 ou 3h

Marche nordique : 8 à 9kms en 2h + échauffement et détente.



Abbeville rando au bord de la Somme



Le château de Bourscheid au Luxembourg.

Circuit pédestre autour d'Abbeville, 40 marcheurs sur le parcours fléché : la ronde de l'eau 8kms puis découverte de la ville (méconnue), monuments et parcs.

Autocar plein cette fois encore pour découvrir le Luxembourg durant un week-end : les bords de la Moselle et son vignoble le samedi, puis Luxembourg ville et le château de Bourscheid le lendemain.

Ault Onival rando sur la plage



AULT ONIVAL

Temps calme et mer belle ce 26 août à Ault Onival, 42 marcheurs ont savouré cette journée au pied des falaises pendant que 9 autres pratiquaient la marche aquatique. Après le repas, départ pour le Bois de Cise par la falaise et les bois sous un chaud soleil...

Liancourt Fosse interclubs



LIANCOURT-FOSSE

Liancourt Fosse le 10 septembre, l'interclubs régional se déroulait dans ce charmant village avec 3 parcours différents de 5 à 9 kms. Plus de 100 marcheurs se retrouvaient sur les chemins d'Herly. Le maire, tout son conseil municipal et le comité des fêtes nous ont fait l'honneur de marcher avec nous et 8 kms attendaient les plus vaillants l'après-midi.

Randonneurs sur le chemin des douaniers du Cap Corse



LA CORSE

Que de découvertes pour les 57 participants à cet exceptionnel voyage : la traversée en ferry de nuit dans de confortables cabines fut un gentil prélude...

Dès le week-end les découvertes commençaient par un village typique de montagne et un parc floral magnifique avec les plantes méditerranéennes.

Lundi Bonifacio et le « rocher » depuis la mer en bateau, puis ce fut le Cap Corse par le sentier des douaniers, Porto et les calanques, la montagne intérieure et ses cochons sauvages en liberté, St Florent et Patrimonio avec ses vins remarquables... Pour finir par Bastia... Sous un beau soleil... Pas le moindre nuage... Magique !

Contact : Pierre Cattani : 06 79 79 05 72

Site : randochaulnes.com



Fin de saison pour les paumistes Chaulnois

La saison estivale vient de se terminer et on peut tirer un bilan sportif positif de cette saison 2017 avec 9 titres de champions de France, 5 titres de champions de Picardie, 4 titres champions de Somme.

Les chaulnois remportent 4 titres de champions lors des finales des championnats de France 6/6 à Athies le dimanche 2 Juillet. Chez les jeunes en juniors, en cadets et en minimes; en seniors en 2^{ème} catégorie. Les équipes de 3^{ème} catégorie, et benjamins s'inclinent lors des finales.



Les Championnats 2/2 les 19 et 20 Août 2017

Dernier grand rendez-vous de la saison pour les chaulnois qui ont terminé en remportant les titres en Juniors et en 5^{ème} catégorie.

En juniors la paire L. Hénon et L. Denorme ; en 5^{ème} catégorie W. Dufossé et C. Delattre ont remporté les titres;

M. Benali et P. Magniez remportent la coupe de Paris le dimanche 3 septembre pour la 3^{ème} année consécutive.

2 champions en 1/1

A l'issue des 4 journées de championnat 1/1 en seniors, Medhi Benali en excellence, catégorie reine, remporte le titre pour la deuxième année consécutive ; Léo Hénon gagne le 1/1 dans la catégorie juniors (16-17ans).

À droite M. Benali,
à gauche L. Hénon





La S.L.P. Chaulnes Badminton

Le club conserve le label **éfb 2 étoiles** pour la quatrième année. Label qui récompense les écoles Françaises de Badminton réservant un accueil de qualité aux jeunes de 6 à 17ans dans les créneaux spécifiques par âge et par niveau. L'encadrement des séances est assuré par des éducateurs diplômés.

L'équipe A est engagée en championnat régional R2. L'objectif est, pour la saison 2017/2018, le maintien dans les autres divisions départementales, l'équipe B est engagée en D1, l'équipe C est engagée en D3, l'équipe D est engagée en D4.

Chez les jeunes, les championnats débutent en octobre pour les championnats départementaux et en novembre pour les jeunes retenus en championnat régional.

Les entraînements hivernaux au gymnase

- **longue paume**

Le mardi de 16h45 à 18h30 pour les 11-14 ans.

Le vendredi de 16h45 à 18h30 pour les 10 ans et moins.

Les séances sont dispensées par un entraîneur diplômé d'état.

- **badminton**

Le mardi de 18h15 à 20h pour les seniors et lycéens.

Le jeudi de 16h45 à 18h30 pour les jeunes (collégiens).

Le jeudi de 18h30 à 19h30 pour les jeunes (primaires 9 à 11 ans).

Le vendredi de 18h45 à 21h badminton loisirs (ouvert aux adultes et aux 15ans et plus).

Si vous êtes intéressés, présentez-vous aux horaires d'entraînements ou téléphonez au 06 42 13 59 29.

Assemblée Générale

Le samedi 24 novembre à 18h30, salle de la mairie de Chaulnes.

Beau début de saison pour Maxime Maj.

En remportant le premier grand prix double homme à Péronne le dimanche 1^{er} Octobre, Maxime obtient les points pour accéder au classement N3 en double.

Il fait partie du cercle fermé des badistes samariens ayant ce classement. Seul le club de l' AUC compte dans ces rangs 4 joueurs classé N.

Associé à Fabien Vibert, celui-ci doit atteindre rapidement ce classement.

Belle performance pour Maxime, mais aussi belle image du club de Chaulnes.



La Boule Lyonnaise Chaulnoise

Cette année a été riche en résultats.

Lors du championnat départemental en doublette à Roye, deux équipes chaulnoises remportent le titre de champion : en 4^{ème} division, Thierry Gallais, Gérard Démaret et Laurent Lebrun et en 3^{ème} division, Didier Lebrun avec deux coéquipiers royens. Ces deux équipes se sont alors qualifiées pour le championnat régional à Cambrai. En 4^{ème} division, l'équipe perd en demi-finale et en 3^{ème} division, l'équipe ne sort pas des poules.

Lors du championnat départemental en quadrette à Ailly sur Somme, les équipes engagées ne sortent pas des poules.

Lors du championnat départemental quadrette vétéran à Chaulnes, Thierry Gallais, Didier Lebrun, Simon Biet et un coéquipier royen gagnent le titre de champion départemental. Didier Lebrun et Simon Biet ont joué le championnat régional à Margny les Compiègne. Au terme de la journée, ils remportent le titre de champion régional, ils se sont alors qualifiés pour les championnats de France vétérans à Nyons début septembre. Ils perdent au temps lors des 16èmes de finale.



Le club devait organiser un concours au mois de juin mais malheureusement les terrains étaient impraticables, il a donc été annulé.

Les entraînements continuent tout au long de l'année (lorsque le temps nous le permet bien sûr) deux fois par semaine. Nous allons sur les terrains de Roye chaque mardi et sur nos terrains chaque jeudi. Le nombre de joueurs lors des entraînements est en constante augmentation. Des joueurs d'autres clubs se joignent à nous ce qui nous permet de diversifier les équipes, les catégories et les niveaux de jeu. A plusieurs reprises, nous nous sommes rassemblés autour d'un repas.

Cette année, nous organisons l'assemblée générale départementale. Celle du club se fera courant novembre. Nous comptons déjà un licencié de plus pour l'année prochaine.

Cet hiver, nous participerons aux différents concours organisés dans les boulodromes.



La Samaritaine

Le 2 juillet, à la demande de notre Comité Départemental, le Cyclo Club Chaulnois a participé à la Samaritaine (promotion des associations sportives) organisée par le Conseil Départemental à la Chaussée Tirancourt, afin d'animer un stand et deux parcours cyclo avec ravitaillements.



Une fois la mission remplie, les bénévoles chaulnois ont pu profiter des différentes animations proposées sur le site par les autres associations sportives du Département. Seule la météo n'était pas au rendez-vous.

Voulpaix - Randonnée au cœur de la Thiérache (Circuit des églises fortifiées)

Le 9 juillet, nous étions 14 sportifs à nous rendre en Thiérache chez nos amis cyclotouristes de Voulpaix pour effectuer différents parcours cyclo et marche.





Romain est rentré avec la coupe du plus jeune sur le parcours de 60 kms. Jean-Marie, un peu plus âgé, est revenu avec la coupe sur le parcours des 90 kms.

Avant de rentrer, nous avons partagé un moment convivial autour d'un bon repas.



Balade découverte du cyclotourisme, ouverture du club à tous

Samedi 30 septembre, le Cyclo Club Chaulnois permettait, pour la troisième fois de l'année, une découverte du cyclotourisme encadrée par les membres du Club. Trois parcours, adaptés pour tous, étaient proposés.

A l'issue de cette balade, un pot de l'amitié a été offert à tous dans le nouveau jardin public.

Beaucoup d'investissement et de préparation pour seulement 3 personnes extérieures du Club, aucun jeune !



Néanmoins, suite à la dernière réunion de bureau, l'opération sera reconduite l'an prochain en espérant un peu plus de succès.

Nous rappelons que cette manifestation gratuite est ouverte à tous. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Le port du casque est recommandé et obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.

Agenda du Club 2017

Randonnée du Téléthon le 2 décembre 2017 – Inscriptions sous forme de dons pour le Téléthon.

Randonnée de Noël le 17 décembre 2017 – Marche de 12 kms réservée aux adhérents du Club.

CyCloCément

Vous voulez nous rejoindre... 03.22.84.67.23

Le Président
Daniel REMY

e tourisme à vélo

Les "Trésors du Santerre"

En Août le produit à l'honneur était le cidre



Le stand de M Dumontier

En Septembre c'était la charcuterie artisanale



Le dimanche 8 octobre c'était les vendanges

M Poupard nous fait partager sa recette de la soupe à l'Angevine:

- ✓ Une louche de Cointreau ou de Triple Sec
- ✓ Une louche de sucre de canne
- ✓ Une louche de Pulco
- ✓ Une bouteille de mousseux

Préparer juste avant de servir, à servir très frais

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



Le stand de M Poupard

Ce sac a été offert aux personnes venues au marché en octobre par l'Association "Les trésors du Santerre".

Calendrier du marché campagnard, place de la mairie de Chaulnes, de 9h00 à 12h30 :

- **Dimanche 12 novembre 2017 : Poulet fermier : M Parin**
- **Dimanche 10 décembre 2017 : Saveurs de la Baie de Somme avec le marché de Noël au Centre Socio- Culturel**
- **Dimanche 14 janvier 2018 : Légumes : M Patté et vin chaud.**



LA DÉCHÈTERIE DE ROSIÈRES SERA FERMÉE LES :
Mercredi 01 et mercredi 08 novembre

LE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION A PORTÉE DE CLIC !

A partir du 1^{er} novembre 2017, le dossier de carte grise ne se fera plus en mairie.

Cette démarche est maintenant accessible sur internet, à l'adresse suivante :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

Vous pouvez également vous faire accompagner dans cette démarche par le médiateur du point numérique de la sous-préfecture de Péronne.



UN NOUVEAU DENTISTE A CHAULNES !



Clio Astier-Dellacherie vient d'installer son cabinet à Chaulnes. Après quelques expériences à Lille, elle a choisi de s'implanter à Chaulnes dans un cabinet qu'elle connaît déjà bien, en collaboration avec le Dr Hervé Dellacherie. Elle aime ce métier manuel très diversifié et être en contact avec les patients.

Cabinet dentaire - 40 rue Roger Salengro - Chaulnes

UN AUTO ENTREPRENEUR !

Sébastien VANBRABANDT, auto entrepreneur installé depuis quelques mois à Chaulnes propose ses services dans les domaines de la peinture, placo, isolation, pose de parquet flottant, de faïence...

Auto entrepreneur - 17 rue Didier et Raymond Leroy - Chaulnes



MB ELEC, ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE EST INSTALLÉE A CHAULNES.

MB Elec intervient dans les logements individuels ou collectifs et dans les locaux professionnels neufs ou anciens.

MB Elec se déplace dans tous les départements des Hauts de France.

Freddy MORET, Président, marié et père de deux enfants est originaire de PERONNE et Jean Philippe BRIDOUX Directeur, originaire de MORCHAIN et père de 2 enfants, sont les fondateurs de MB Elec.

Ils ont à eux deux plus de 30 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de l'installation électrique.

Ils vous proposent les meilleures solutions pour les installations électriques, dans le respect des contraintes de budget et de délais.

Soucieux du travail bien fait, ils garantissent un suivi des prestations et restent à l'écoute.

Contact : 06.21.63.81.61 ou 07.70.61.69.75 mb.elec80320@gmail.com





FAIRE RESPECTER VOS DROITS

Le défenseur des droits est une autorité constitutionnelle indépendante. Elle est chargée de veiller à la protection de vos droits et libertés et de promouvoir l'égalité.

Que vous soyez une personne physique ou morale, vous pouvez le saisir directement et gratuitement :

- Si vous vous estimez lésé(e) par le fonctionnement d'une administration ou service public.
- Si vous vous estimez victime d'une discrimination, directe ou indirecte.
- Si vous êtes victime ou témoin d'un manquement à la déontologie par des personnes exerçant une activité de sécurité sur le territoire de la République.
- Si vous considérez que les droits fondamentaux d'un enfant ou adolescent ne sont pas respectés.

COMMENT SAISIR LE DÉFENSEUR DES DROITS ?

Pour saisir gratuitement le Défenseur des droits, vous pouvez :

- Vous adresser à l'un des délégués du Défenseur des droits ou remplir le formulaire en ligne sur : www.defenseurdesdroits.fr
- Envoyer un courrier à l'adresse suivante :
Le Défenseur des droits – 7 rue Saint-Florentin 75409 PARIS Cedex 08
- Pour toute information, appelez le :
09 69 39 00 00 (prix d'un appel local).
- Maître **BILLET** reçoit le lundi après-midi de 14h00 à 17h00 et le vendredi matin de 09h00 à 12h00 au **Palais de Justice de PERONNE**. Mail : jean-bernard.billet@defenseurdesdroits.fr

LE CENTRE DE MÉDIATION ET DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Vous vivez un différend familial, professionnel, de voisinage.



La médiation est une des solutions pour le régler.

Le médiateur, tiers neutre, indépendant et impartial, vous réunit pour vous mener à un accord volontaire et négocié. Les trois professions que représentent les notaires, les huissiers de justice et les experts-comptables de Picardie ont uni leurs compétences et leur savoir-faire en créant *le centre de médiation et de règlement des différends, le CeMRAD*. Vous y trouverez des médiateurs diplômés et de proximité.

Pour contacter le centre ou le représentant local de l'une des trois professions :

Par courrier : Ce.M.R.A.D. 11 place d'Aguesseau - CS 90331 - 80003 AMIENS CEDEX 1

Par téléphone : 03 22 82 08 94

Par mail : contact@mediation-cemrad.fr

Le président du CeMRAD : Alain CARETTE

Le Sarcôm continue.
Ce salon, destiné à promouvoir l'artisanat et le commerce
local, est gratuit et ouvert à tous.
La nouvelle équipe vous invite à venir partager un moment de
détente et de convivialité ce premier week-end de novembre
sur la place de Rosières-en-Santerre pour faire vivre ensemble
cet événement.
Vincent Lavolet,
Président de Sarcôm développement.

**ENTRÉE
GRATUITE**
RESTAURATION
SUR PLACE

SARCOM DÉVELOPPEMENT

SALON DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE

22^{ÈME} ÉDITION | **LE 3, 4 ET 5**
À ROSIÈRES | **NOVEMBRE 2017**

SERVICES ■ GASTRONOMIE ■ MODE ■ AUTOMOBILE ■ HABITAT

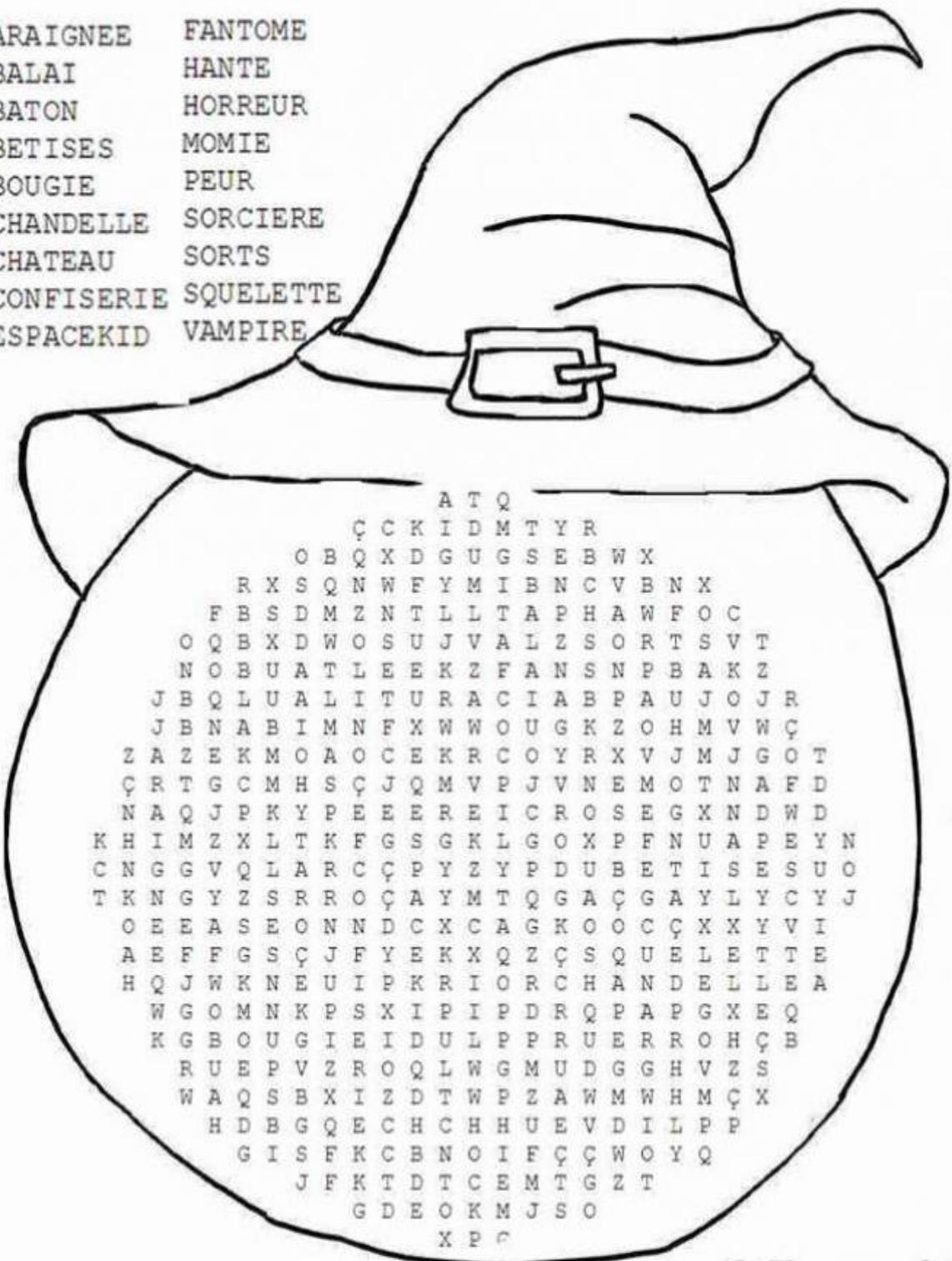
WWW.SARCOM.FR



Spécial Halloween : Trouves les mots de cette liste

Le coin des enfants

- ARAIGNEE
- BALAI
- BATON
- BETISES
- BOUGIE
- CHANDELLE
- CHATEAU
- CONFISERIE
- ESPACEKID
- FANTOME
- HANTE
- HORREUR
- MOMIE
- PEUR
- SORCIERE
- SORTS
- SQUELETTE
- VAMPIRE



Petite blague : Un fantôme dit à un autre fantôme :

— Et dis donc ! Il y a un mouchoir qui traîne derrière toi !

— C'est pas un mouchoir, c'est mon fils !

Madame de Sévigné a Chaulnes

Tous les collégiens français ont étudié quelques-unes des lettres de Madame de Sévigné (1626-1696), écrites notamment à sa fille, Mme de Grignan. Certains d'entre eux, sans doute, se rappellent sa tendresse maternelle, la vivacité de son esprit, sa précision dans la description des mœurs de son temps, son amour de la nature.

Mais qui sait aujourd'hui qu'elle fut l'amie de la duchesse de Chaulnes ?

DEUX AMIES.

Elisabeth Le Féron, duchesse de Chaulnes, née en 1629, avait épousé le 3^{ème} duc de Chaulnes le 11 avril 1655.

Les deux amies se rencontraient le plus souvent à Paris ou en Bretagne¹ mais la marquise vint à Chaulnes en 1689 et quelques-unes de ses lettres sont datées de notre ville. Celles-ci constituent de précieux témoignages sur le château en particulier et sur la Picardie en général.

L'abondance de son courrier, la qualité de son style, imagé, précis, souvent amusant, quelques fois émouvant, constituent de véritables reportages sur son époque.

On peut s'étonner que se développe sous Louis XIV une correspondance aussi abondante. C'est que l'État s'est depuis peu chargé de la régie des postes, en a réglé les taxes et a créé dans différentes villes des « bureaux des dépêches » d'où partent, à jour fixe, des courriers ordinaires appelés pour cette raison des « ordinaires ». Dans l'une de ses lettres datées de Chaulnes (mardi 19 avril 1689), la marquise observe que « la poste arrive ici trois fois la semaine ».

Accompagnons donc Marie Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné dans son voyage d'avril 1689 depuis Paris :

« Je partis donc jeudi, ma chère Comtesse², avec Mme de Chaulnes et Mme de Kerman. Nous étions dans le meilleur carrosse, avec les meilleurs chevaux, la plus grande quantité d'équipages de fourgons, de cavaliers, de commodités, de précautions que l'on puisse imaginer. Nous vînmes coucher à Pont³ dans une jolie petite hôtellerie, et le lendemain ici. Les chemins sont fort vilains ; mais cette maison est très belle et d'un grand air, quoique démeublée, et les jardins négligés. A peine le vert veut-il

montrer le nez ; pas un rossignol encore : enfin l'hiver le 17^{ème} d'avril. Mais il est aisé d'imaginer les beautés de ces promenades : tout est régulier et magnifique ; un grand parterre en face, des boulingrins vis à vis des ailes, un grand jet d'eau dans le parterre, deux dans les boulingrins, et un autre tout égaré dans le milieu d'un pré, qui est admirablement bien nommé « le Solitaire » ; un beau pays, de beaux appartements, une vue agréable, quoique plate ; de beaux meubles que je n'ai point vus ; toutes sortes d'agrément et de commodités : enfin une maison digne de tout ce que vous en avez ouï dire en vers et en prose. » (A Chaulnes, ce dimanche 17^{ème} avril 1689 à sa fille, Mme de Grignan).



LE PARC DU CHÂTEAU DE CHAULNES.



Le parc du château de Chaulnes était surtout célèbre pour ses fontaines : « Nous avons vu les machines de M. de Chaulnes : elles sont admirables, et d'une simplicité sublime. On voit cinq gros jets d'eau dans ce parterre et ces boulingrins, un abreuvoir qui est un petit canal, des fontaines à l'office, à la cuisine, à la lessive, et autrefois il n'y avoit pas de quoi boire. Louez-le un peu de son courage, car tout ce pays se moquoit de lui ; il a fait vingt allées tout au

travers des choux dans un jeune bois qu'on ne regardoit pas, qui font une beauté achevée ; et tout cela pour être en Bretagne ou à Versailles. » (A Chaulnes, ce vendredi 22^{ème} avril 1689) ;

Ces eaux venaient de Lihons. En outre, le duc avait fait creuser un puits dans son domaine, avec machine élévatoire. Selon le descriptif du domaine rédigé en 1810, la machine hydraulique était localisée au rez-de-chaussée du pigeonnier.

La large perspective menant au château et qui subsiste, large de 64 mètres et longue de 840 mètres en direction de Pressoir, ajoutait à la majesté de l'ensemble ; le parc couvrait une surface de 70 hectares.

L'entretien en était assuré car, en 1675, le 3^{ème} duc de Chaulnes avait confié à Jules Hardouin-Mansart, architecte du Roi, un travail de « racomodements de tous les dedans du Château de Chaulnes en Picardie, avec les ponts qui sont fort beaux... » Le domaine employait 51 domestiques. A sa mort, en 1698, le duc n'en oublia aucun dans son testament...

UN GRAND MAL DE GORGE.

Pour la suite de son voyage, le départ de la marquise fut retardé par l'état de santé de son amie. Nous évoquons cet incident car il est révélateur de la manière dont on se soignait à l'époque. « Nous pensions partir aujourd'hui, ma chère fille, mais ce ne sera que demain. Mme de Chaulnes eut avant-hier au soir un grand mal de gorge, tant de peine à avaler, une si grosse enflure à l'oreille, que Mme de Kerman et moi nous ne savions que faire. A Paris, on aurait saigné d'abord ; mais ici elle fut frottée à loisir avec du baume tranquille, bien bouchonnée ; du papier brouillard par-dessus ; elle se coucha bien chaudement, avec même un peu de fièvre : en vérité, ma fille, il y a du miracle à ce que nous avons vu de nos yeux. Ce précieux baume la guérit pendant la nuit si parfaitement, et de l'enflure et du mal de gorge et des amygdales, que le lendemain elle alla jouer à la fossette⁴... »

(A Chaulnes ce dimanche 24^{ème} avril 1689).

Mme de Sévigné et ses deux amies, quittèrent Chaulnes le lendemain, d'abord pour se rendre à Amiens puis à Picquigny⁵, avant de se diriger sur la Bretagne pour y retrouver le duc de Chaulnes.

Marcel QUEYRAT

Président cantonal du Souvenir Français.



¹ Charles d'Albert d'Ailly, (1625-1698), 3^{ème} duc de Chaulnes, baron de Picquigny fut gouverneur de la Bretagne jusqu'en 1695. La famille de Sévigné possédait un château près de Vitry : « Les Rochers », peu hospitalier selon Mme de Grignan mais que sa mère appréciait. Ce château bâti au XV^{ème} siècle, remanié au XVII^{ème}, n'a guère changé depuis. Le grand salon réunit divers objets et meubles ayant appartenu à la marquise.

A Paris, Mme de Sévigné a habité l'Hôtel Carnavalet de 1677 à 1696 ; elle en occupait le premier étage. La duchesse de Chaulnes résidait non loin de là, place Royale.

² Mme de Grignan, la fille de la marquise, est comtesse. Elle vit le plus souvent à Grignan, en Provence, dont son mari est gouverneur.

³ Il s'agit de Pont-Sainte-Maxence, au nord de Senlis.

⁴ Jeu pratiqué par les enfants, consistant à jeter de loin dans une petite cuvette creusée dans le sol des billes ou des noix...

⁵ On écrivait alors Pecquigny. Le château était également propriété du duc de Chaulnes. Dans sa lettre du 27 avril, Mme de Sévigné fait allusion au « camp de César... dont on respecte encore les tranchées... », c'est-à-dire au site tout proche de la Chaussée-Tirancourt (Samara).

Bibliographie :

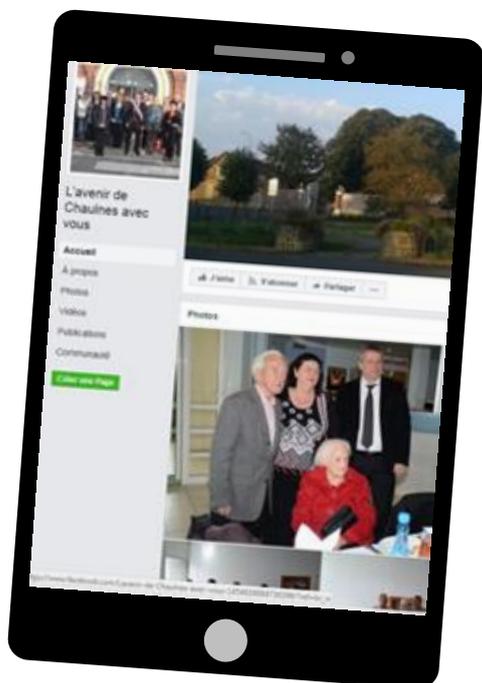
« Madame de Sévigné. Lettres ». La Pleiade. 1963.

« Gentilhommières en Picardie » P. Seydou. Ed. de la Morande. 2002

S'INFORMER SUR LA VIE CHAULNOISE VIA LE NUMERIQUE !



Site internet de la Mairie de Chaulnes :
www.mairiedechaulnes.fr



Page Facebook de la mairie de Chaulnes :
L'avenir de Chaulnes avec vous.

En plus du bulletin municipal, vous pouvez vous informer et interagir sur la vie locale de Chaulnes, via le site internet de la mairie, ainsi que la page Facebook.

Les supports traditionnels (notamment les magazines des communes, les chaînes de télévision régionales ou locales, les radios régionales ou locales) perdent progressivement du terrain face à la montée en puissance du numérique. En 2015, près de 4 personnes sur 10 déclarent* consulter les pages officielles des collectivités territoriales sur les réseaux sociaux. Chaulnes se met à la page ! Sur le site internet de la mairie, vous pouvez consulter des informations concernant la vie municipale de Chaulnes : le conseil municipal, les commissions, les informations pratiques et les démarches administratives. Vous pouvez trouver également toutes les informations relatives à la vie économique, les différentes associations et le service public (un lien vers les différentes démarches administratives).

Concernant la page Facebook, vous trouverez l'actualité de la commune, des informations, des mini-vidéos et des photos sur les différents événements. La page Facebook c'est aussi le moyen d'instaurer un dialogue avec les élus, de recevoir une première réponse par rapport à des questions. Vous pouvez interagir (aimer, partager etc...) sur les publications et apporter vos commentaires.

* Baromètre Epiceum Harris